



ENTREPRISES, MISEZ SUR L'ALTERNANCE !

- Les écoles de la CCI-NC forment des alternants en fonction des besoins des entreprises et s'adaptent en permanence aux évolutions du marché calédonien.

Recruter un alternant, que des avantages

- ◆ **Formez** un collaborateur à vos besoins
- ◆ **Anticipez** vos recrutements
- ◆ **Dynamisez** votre organisation interne
- ◆ **Profitez** d'avantages financiers
- ◆ **Bénéficiez** d'un accompagnement personnalisé
- ◆ **Engagez** des collaborateurs opérationnels et compétents

96 %
des entreprises
partenaires
recommandent les
écoles de la CCI

Rythme de l'alternance

70 %

Temps en entreprise

30 %

Temps en centre de formation

Qu'est-ce que l'alternance ?

Dispositif permettant aux entreprises d'accueillir des apprenants et de contribuer à leur formation pour adapter leurs compétences aux métiers.

Le rôle du tuteur d'entreprise

- ◆ **Accompagner** : Il guide et soutient l'alternant tout au long du contrat.
- ◆ **Transmettre** : Il partage son savoir-faire et ses connaissances métier.
- ◆ **Contribuer** : Il assiste aux réunions pédagogiques organisées par le CFA et contribue à l'évolution des compétences.

Rémunération de l'alternant

Entre 60 % et 85 % du SMG, en fonction de l'âge et du diplôme préparé

Les avantages pour l'entreprise



Exonération des cotisations sociales CAFAT sur le salaire de l'alternant



Formation des tuteurs dispensée gratuitement par le CFA



Investissement dans l'avenir
formation d'un futur collaborateur adapté aux spécificités de l'entreprise

Des compétences adaptées à vos besoins



Commerce / Vente / Marketing

- Équivalence BAC : Titre professionnel Conseiller en vente
- BAC+2 : BTS Négociation et digitalisation de la relation client
- Équivalence BAC+3 :
 - Certification professionnelle conseiller multicanal de clientèle particuliers en banque-assurance - *en partenariat avec Excelia*
 - Bachelor Responsable en marketing commercialisation et gestion (EGC)



Logistique

- Équivalence BAC : Titre professionnel Technicien en logistique d'entreposage
- BAC+3 : Licence Achat & approvisionnement et supply chain - *en partenariat avec le CNAM*



Numérique

- Équivalence BAC : Titre professionnel Technicien en assistance informatique
- Équivalence BAC+2 :
 - Titre professionnel Technicien supérieur systèmes et réseaux
 - Titre professionnel Développeur web et web mobile



Service aux entreprises

- BAC+2 : BTS Gestion de la PME
- BAC+2 : BTS Comptabilité et gestion



Comment recruter un **alternant** ?

Recruter votre futur alternant avec l'accompagnement de la conseillère alternance.

Faire une déclaration d'embauche auprès de la CAFAT et organiser une visite médicale.

1

Définir vos besoins

Une conseillère alternance vous accompagne pour identifier la ou les formations adaptées à votre entreprise.

2

Signer le contrat unique d'alternance

et la convention de formation, entre l'alternant, la CCI et vous. En fonction de la formation, il peut être conclu pour un ou deux ans.

3

4

Contactez-nous !

✉ cfa@cci.nc & egc@cci.nc

☎ 24 31 45 [in](#) Les écoles de la CCI-NC

[f](#) CCI formation alternance NC & EGC Pacifique Sud